



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Eurotunnel

Question écrite n° 125980

Texte de la question

M. Jean-Marc Ayrault attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation des petits actionnaires de la société Eurotunnel. En effet, ceux-ci ont gravement pâti des déboires financiers de la société, notamment en perdant près de 80 % de leur apport. Ces derniers ont été victimes de fonds financiers extrêmement spéculatifs et dénués de toute logique économique. De même, ils privilégient des intérêts de court terme, sans aucune vision ou projet d'entreprise. Ils ne portent aucun intérêt au développement de l'emploi ou à la nationalité des entreprises. Ces choix inconsidérés et ces montages financiers totalement inadaptés doivent être combattus. Aussi, il lui demande quelles mesures relatives aux droits des actionnaires minoritaires il compte prendre pour tirer les leçons de cette situation et éviter qu'elle puisse se reproduire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Ayrault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125980

Rubrique : Sociétés

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 janvier 2012, page 201

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)